

**COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU MARDI 1<sup>er</sup> MARS 2022 À 18 H 30**  
**À LA SALLE DES FÊTES DE NUITS A NUITS-SAINT-GEORGES**

**PRÉSENTS : PRÉSIDENT** : Pascal GRAPPIN.

**MEMBRES TITULAIRES** : Agnès MOLARD (en remplacement de Gilles SEGUIN), Jean-Paul SERAFIN, Antonio COBOS, André DALLER, Evelyne GAUTHEY, Dominique DUPONT, Jacques BARTHELEMY, François MARQUET, Philippe BALIZET, Roland RUFFIN (en remplacement de Gérard FRICOT), Yves RAGE (en remplacement de Sylvie VACHET), Didier TOUBIN, Hervé PETIT, Dominique VERET, Christian MEZZAVILLA, Gilles CARRE, Danièle BELORGEY, Dominique BAILLEUX, Gilles STUNAU, Jean-François ARMBRUSTER, Pascal ROCHET, Jean-François COLLARDOT, Philippe ROUARD, Francis CHENOT, Christophe LUCAND, Sophie GALLOIS, Philippe HUMBERT, Malika AMINI, Alexandre PLAZA, Blandine PETRIGNET, Michel CADOUX, Didier DANIEL, Gilles MALSERT, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Roger FORTEMAISON (en remplacement de Christian HOQUET), Georges STRUTYNSKI, Jean-Luc ROSIER, Olivier PIRAT, Christèle POUTHIER, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Nicole GENEVOIX, Gilles MUTIN, Claude LEFILS, Olivier BAYLE, Florence VEDRENNE, Rémi VITREY, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Daniel CARRASCO, Jean-Louis LEXTREY, Laurent BEDENNE, Jean-Claude GAILLARD, Hubert POULLOT, Pascal BORTOT, Philippe RUPIN, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Alain TRAPET, Régis DORLAND, Christian MARCHISET, Christian ROUSSEL, Pierre LIGNIER, Isabelle CHAPUILLIOT, Marcel JOBARD, Jean-Louis RAILLARD, Claude CHARLES.

**EXCUSES** : Gilles SEGUIN, Thomas CAGNIANT, Alain VION, Gérard FRICOT, Sylvie VACHET, Bernard CHOLET, Christian HOQUET, Ghislaine POSTANSQUE, Eliane QUATREHOMME, Umberto CHETTA, Florence ZITO, Alain BŒUF.

**POUVOIRS** : Ghislaine POSTANSQUE a donné pouvoir à Alain CARTRON.  
Eliane QUATREHOMME a donné pouvoir à Daniel CARRASCO.  
Umberto CHETTA a donné pouvoir à Didier TOUBIN.  
Alain BŒUF a donné pouvoir à Pascal BORTOT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Valérie DUREUIL.

**PRÉSENTS POUR L'ADMINISTRATION** : Frédéric GROSNIKEL, DGS - Ludovic BOURDIN, et Ronan DURAND, DGAs – Isabelle RIGONI, Secrétariat général.

-----

La séance commence par la présentation de Clara DE LA BROISE, chargée de communication et de Christophe BATTEUX, Directeur du pôle Environnement et des services techniques.

Le compte rendu du Conseil communautaire du 14 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

**Projets de délibérations**

**C/22/01 – Objet : Débat d'Orientation Budgétaire.**

Le Président indique que le DOB est préparé sans les éléments fiscaux non encore transmis par l'Etat.

Madame VENTARD prend la parole et présente le Powerpoint. Elle précise qu'un point important n'est pas mentionné dans le DOB. Il s'agit du partage obligatoire de la taxe d'aménagement prescrit par la loi de finances 2022.

Le Président indique que dans ses priorités budgétaires figurent un plus sur les salaires des agents de la Communauté de communes, une action sur les leviers fiscaux et l'augmentation des grilles tarifaires en lien avec l'inflation.

Sur le FPIC, il est bien conscient qu'il sera compliqué de changer la répartition dérogatoire qui existe depuis plusieurs années.

Sur les investissements, la M57 imposera les amortissements. Appliquer l'amortissement, sur l'ensemble des immobilisations, en plus de du respect de la réglementation, aura une vertu pédagogique en montrant la réalité des dépenses que la section de fonctionnement doit supporter.

Monsieur CARTRON présente les points relatifs à l'Aménagement du territoire.

Monsieur ROUSSEL présente les points relatifs au Développement économique.

Monsieur GRAPPIN présente les points relatifs au Tourisme, en l'absence de Madame POSTANSQUE.

Monsieur STRUTYNSKI présente les points relatifs à la Biodiversité et au Développement durable.

Monsieur POULLOT présente les points relatifs à l'Eau potable, à l'Assainissement et à la GEMAPI.

Monsieur TOUBIN présente les points relatifs aux Déchets.

Madame DUREUIL présente les points relatifs à la Petite Enfance, à l'Enfance-Jeunesse, au CLAS et aux Solidarités.

Sur le centre social, Madame DUREUIL indique que la CAF n'a pas renouvelé l'agrément qui s'est arrêté le 31/12/2021 et qu'il va falloir réinventer l'intervention de la Communauté de communes.

Le Président ajoute que le centre social est un outil et un des moyens de la Communauté de communes pour exercer sa compétence et que le diagnostic en cours va permettre de décider de solliciter un nouvel agrément à la CAF ou de mettre en place d'autres actions.

Sur le CLAS, le Président souhaite que ce dispositif soit élargi à d'autres secteurs du territoire.

Monsieur BORTOT présente les points relatifs à la Culture.

Sur l'éveil musical suite à l'expérimentation menée à Saulon-la-Chapelle, le Président souhaite l'élargir sur d'autres sites.

Monsieur MARQUET présente les points relatifs au Sport.

Monsieur BORTOT présente les points relatifs à la Communication.

Monsieur DUPONT présente les points relatifs à l'entretien des bâtiments et du patrimoine.

Monsieur BARTHELEMY présente les points relatifs à l'Informatique et télécommunications, à la Conseillère numérique, à l'Achat public et aux Ressources humaines.

Sur la partie RH, Monsieur GRAPPIN revient sur la pyramide des âges des effectifs en indiquant que c'est aujourd'hui qu'il faut travailler à l'attractivité de notre structure face aux 120 agents environ qui vont partir en retraite dans les 10 ans.

Cela passera notamment par la mise en place d'un CIA et la réforme de l'IFSE.

Madame VENTARD présente le Plan Pluriannuel d'Investissements prévisionnel.

Pour Monsieur GRAPPIN, il s'agit d'un inventaire de ce qu'il faudrait faire dans l'idéal. Il indique que la Communauté de communes ne sera pas en mesure de tout faire car nous ne pourrions pas tout financer. Il faudra faire des choix en fonction des priorités et des possibilités de financements extérieurs. Certains dossiers sont déjà engagés.

Le Président propose que la priorité porte sur la petite enfance, l'enfance/jeunesse et la rénovation thermique.

Monsieur LIGNIER considère qu'il faut emprunter pour développer les actions de la Communauté de communes, ce qui n'est pas le cas.

Monsieur ROCHET intervient sur le périscolaire du secteur de Brochon/Couchey/Fixin et il trouve prématuré d'associer le RPI de Brochon/Fixin avec Couchey. Il se battra de toutes ses forces contre la création d'un site regroupé puisqu'il y a d'autres priorités.

Monsieur GRAPPIN indique que la stratégie sur le périscolaire est la même sur les 55 communes de la Communauté de communes. Il considère qu'il ne peut y avoir deux sites périscolaires pour 3 communes distantes d'1,5 km.

Monsieur BEDENNE remarque que la piscine de Vougeot n'est pas prioritaire.

Monsieur CHARLES indique que l'Etat juge les piscines prioritaires puisqu'il flèche des fonds nouveaux pour cela.

*Départ de Madame PETRINET (en cours de délibération).*

Délibération adoptée à l'unanimité.

**C/22/02 – Objet : Conditions de constitution de la commission de délégation de service public pour la gestion du service public d'eau potable.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

**C/22/03 – Objet : Eau potable – Principe de recours à la délégation de service public.**

Monsieur POUILLON introduit la délibération en précisant que les périmètres en régie et en DSP ne sont pas modifiés conformément aux demandes des communes membres.

Monsieur CHENOT en conclut que la Communauté de communes va voter en fonction de ce que les communes souhaitent.

Délibération adoptée par 70 voix Pour et 2 Abstentions.

**C/22/04 – Objet : Adoption du pacte de gouvernance.**

Délibération adoptée par 71 voix Pour et 1 voix Contre.

**C/22/05 – Objet : Election d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.**

Madame PETRIGNET est élue suppléante.

Pour le poste de titulaire, Madame CHAPUILLIOT et Monsieur GAILLARD sont candidats.

Il est décidé de procéder à un vote à bulletin secret. Nombre de votants : 72

Résultats : Madame Isabelle CHAPUILLIOT :	21 voix
Monsieur Jean-Claude GAILLARD :	49 voix
Bulletins blancs :	2

Monsieur Jean-Claude GAILLARD est élu TITULAIRE.

Monsieur Jean-Claude GAILLARD étant précédemment suppléant, un poste de suppléant devient vacant.

Monsieur Pierre LIGNIER est élu SUPPLEANT.

*Départ de Monsieur TILLIER.*

**C/22/06 – Objet : Avis du Conseil communautaire sur le compte administratif 2021 et le budget primitif 2022 de l'EPIC-Office de Tourisme.**

Le Président indique qu'il aurait été souhaitable de ne pas consommer l'intégralité des excédents dus à la compensation de l'Etat de 212 000 €, à la subvention de la Communauté de communes de 90 000 € et à celle du Département de 45 000 €.

Monsieur CARTRON confirme que le projet de budget a été déposé sur table. Pour lui, ils se sont inscrits dans une politique offensive à travers la participation à des salons. Il approuve cette stratégie.

Le Président ne participe pas au vote.

Le compte administratif 2020 est approuvé par 70 voix Pour et le budget primitif 2021 par 69 voix Pour et 1 Abstention.

*Départ de Monsieur SERAFIN.*

**C/22/07 – Objet : Présentation des indemnités des élus – Année 2021.**

**C/22/08 – Objet : Débat sur la protection sociale complémentaire.**

Pour Monsieur PETIT, il est essentiel d'avoir un débat car il en va de l'attractivité de la Communauté de communes dans les recrutements.

Délibération adoptée à l'unanimité.

**C/22/09 – Objet : Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

**C/22/10 – Objet : Recrutement d'un contrat CAE dans le cadre du parcours emploi compétence – Direction des Ressources Humaines.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

**C/22/11 – Objet : Modification d'un emploi permanent à temps complet au grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2<sup>ème</sup> classe en un emploi permanent à temps complet au grade d'opérateur des activités physiques et sportives qualifié – Service des sports.**

Monsieur MORIN se demande pourquoi on transforme une catégorie B en catégorie C.

Monsieur MARQUET lui répond qu'il s'agit du grade de la personne qui a été retenue.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Questions diverses**

Monsieur MARQUET évoque Corentin LE GUEN, joueur de rugby handisport du club de Nuits-Saint-Georges qui est devenu champion d'Europe de rugby fauteuil le 26 février.

Fin de la séance à 22h00.